

8 Société et Culture

Ici et ailleurs

•Allaitement

2 000 femmes montrent l'exemple en public

Quelque 2 000 mères ont allaité leur bébé en public, samedi, aux Philippines afin de promouvoir l'allaitement maternel et d'aider à prévenir les décès infantiles. Selon les organisateurs de cet événement annuel, il s'agit d'encourager les mères philippines à nourrir leurs enfants exclusivement au sein durant leurs six premiers mois afin de faire reculer la mortalité infantile dans le pays.

•Choléra au Yémen

L'Arabie promet près de 20 milliards de francs

L'Arabie Saoudite a promis de verser près de 20 milliards de nos francs à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour lutter contre l'épidémie de choléra au Yémen, ont indiqué Riyad et l'OMS.

Un porte-parole de l'OMS à Genève, Gregory Hartl, a confirmé, hier, à l'AFP, "la signature d'un accord" en ce sens et rappelé que l'organisation est prête à recevoir "toutes les offres d'Etats membres" dans le même sens.

•Histoire

Le Japon commémore le bombardement d'Hiroshima

Le Japon a commémoré, hier, le premier bombardement atomique de l'Histoire, qui a frappé il y a 72 ans Hiroshima, ville du sud du Japon. Le 6 août 1945, à 08h15 heure locale, un bombardier B-29 américain baptisé "Enola Gay" larguait sur cette cité la bombe atomique "Little Boy", et trois jours plus tard une autre bombe atomique, "Fat Man", frappait Nagasaki, conduisant à la reddition japonaise le 15 août et à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

•Musique

Même souffrant, Johnny Hallyday inarrêtable

La légende du rock français Johnny Hallyday, 74 ans, a annoncé, hier, qu'il ferait l'an prochain une tournée "rock et blues", alors qu'il lutte depuis plusieurs mois contre un cancer. Et ce, quelques semaines seulement après la fin des concerts des "Vieilles canailles" aux côtés d'Eddy Mitchell et Jacques Dutronc.

Rassemblés par F.B.E.M

Diversité culturelle / 1ère édition du " Gabon 9 provinces "

Place à la diversité culturelle !



Photo : AEF

C'est sur ce site du Jardin botanique que sera donné le coup d'envoi du "Gabon 9 provinces".

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Jusqu'au 17 août prochain, notre pays va vibrer au rythme d'une multitude d'activités artistiques, populaires et traditionnelles, se situant dans le cadre de la célébration du 57e anniversaire de l'Indépendance.

ANNONCE il y a quelques jours déjà, le concept "Gabon 9 provinces" se met en œuvre, dès ce midi, dans

sa première phase, au Jardin botanique, à Libreville. Le coup d'envoi va y être donné, sans doute, en présence des personnalités gouvernementales, dont le ministre d'Etat en charge de l'Économie numérique, de la Communication et des Arts, Alain-Claude Bilie-By-Nze. Ce sera ainsi parti jusqu'au 17 août prochain, pour le déploiement d'une multitude d'activités artistiques, populaires et traditionnelles, se situant dans le droit fil de la célébration du 57e anniversaire de l'Indépendance de notre pays.

Dans sa première édition, "Gabon 9 provinces" se dé-

cline en trois grands temps forts dont le premier, "Nos provinces seront à l'honneur", ouvre le bal dès ce midi au Jardin botanique, jusqu'au 15 août. Puis suivra la "Nuit des masques" au Musée national des arts et traditions, le 16, et un grand bal populaire sur l'avenue Jean-Paul II, le 17 août.

La première phase (7-15 août) de cet événement novateur mettra à l'honneur, chaque jour, une province dans toutes ses spécificités (population, patrimoine, art culinaire, rites, etc.). Ce qui permettra d'ailleurs aux autres compatriotes et aux membres des communautés

amies n'ayant pas toujours la possibilité d'effectuer des voyages à travers le territoire national de faire des découvertes. Le programme quotidien de cette première étape du "Gabon 9 provinces" prévoit donc une exposition artisanale permanente, une dégustation d'art culinaire de 12 à 24 heures, des activités scientifiques (14-18 heures), et un concert/spectacle (18-24 heures).

La deuxième phase (16 août), quant à elle, associera l'exposition des figures symboliques de chaque province aux danses associées. En effet, la "Nuit des masques"

procédera à la sortie de ces objets en bois sculpté, d'une importance capitale au sein de la société traditionnelle, en mettant en scène, par la même occasion, les différents rythmes exécutés au cours de ces circonstances. Le troisième et dernier temps fort (17 août) du "Gabon 9 provinces" invitera l'ensemble des Gabonais à des réjouissances populaires, dès 20 heures, sur l'avenue Jean-Paul II, avec la participation des meilleures orchestres de la place.

Place donc au divertissement et à la célébration de la diversité culturelle !



Photo : D.R

Hier déjà, les expositions avaient été aménagées pour le lancement de l'événement culturel.

Célébration des dix ans de la CNAMGS/Bilan et perspectives
Les faiblesses qui entravent son fonctionnement

R.H.A

Libreville/Gabon

Le 4 janvier 2007, deux ordonnances étaient adoptées en Conseil des ministres. Le premier, n°001/PR/2007, fixant le régime des prestations familiales des Gabonais économiquement faibles (GEF), et le deuxième, n°002/PR/2007, instituant un régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale en République gabonaise dont la gestion était confiée à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) créée par le même texte. C'est le début d'une histoire vieille maintenant de dix ans. Samedi, à Akanda, dans le nord de Libreville, le personnel de cette structure s'est retrouvé pour fêter cet événement.

La commémoration s'est faite autour du thème "Les 10 ans de la CNAMGS : bilan et perspectives". Occasion pour les agents de revisiter l'ensemble des activités menées pendant cette période. Au total, la structure enregistre à ce jour, une population de 1 036 480 assurés. Soit 572 797 GEF, 261 702 assurés du secteur public et 201 981 salariés du secteur privé et parapublic. Dans ce bilan d'étape, il a également été question de penser les forces, et surtout les faiblesses qui entravent encore le fonctionnement optimal de la Caisse. Au



Photo : R.H.A

Le directeur général de la CNAMGS, Michel Mboussou.

nombre de ces faiblesses figurent, entre autres, la distribution des cartes, le non remplacement du personnel admis à la retraite, le toilettage du fichier des assurés dans les délais (cas des décédés), le manque de conscientisation de la part de certains agents, les difficultés d'accès dans certaines zones. Mais aussi, l'absence de dispositions pour lutter contre la fraude (les travailleurs ayant un salaire supérieur au revenu moyen et les étrangers immatriculés au fonds GEF), ou encore les doublons dans les listes.

"Les faiblesses que nous avons énumérées aujourd'hui vont nous aider à développer de meilleures stratégies pour aller de l'avant. Les faiblesses sont bien nombreuses, il va falloir transformer en acquisition de force", a indiqué le directeur général de la CNAMGS, le Pr Michel Mboussou.

En termes de perspectives,

la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale entend ouvrir un nouveau registre (Fonds 4). celui-ci concernera les travailleurs indépendants et le secteur informel, "et devrait corriger tout ce que nous pensons inadapté dans le Fonds 3, c'est-à-dire celui des économiquement faibles", a encore expliqué le directeur général de la Caisse, qui ajoute : "Je prends un exemple. Celui des étudiants. Tous les étudiants doivent-ils être considérés comme GEF quand ils sont non boursiers. Nous verrons si certains parents ne peuvent pas payer une assurance maladie lors de l'inscription de leurs enfants en début d'année scolaire. La notion de Gabonais économiquement faibles sera revue. C'est un challenge important parce que nous pensons qu'il n'y a pas que des Gabonais économiquement faibles dans ce Fonds". Pour le reste, le responsable



Photo : R.H.A

Les agents de la CNAMGS suivant le bilan des activités de leur organisme.

et son équipe entendent redoubler d'ardeur pour offrir des résultats appréciables à la population.

